



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

21/10/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enquête publique pour la modification du PLU* de Roquebrune Cap Martin

Participez pour obtenir 30% d'espaces verts de pleine terre et une vraie promenade ombragée sans circulation routière !

Le projet d'aménagement de la **ZAC Cœur de Carnolès** sur l'emplacement de l'ancienne base aérienne progresse et la Mairie de RCM soumet à enquête publique une modification du PLU visant les immeubles d'habitation à construire en contrebas de l'avenue de Verdun.

Ces modifications, bien que limitées (hauteur des immeubles et débordement de terrasses), soulèvent de nombreuses questions qui conduisent l'ASPONA à y donner un avis négatif (<http://aspona.org/BaseAerienne.htm>) :

- **l'ancien pourcentage du sol en espaces verts de pleine terre (20%) n'a pas été modifié**, alors qu'il avait été acté que 30% devaient être préservés de toute artificialisation ;
- **le devenir du reste de la zone destinée à des équipements publics reste flou** : les écoles, la salle polyvalente, le centre de secours, le parc arboré et surtout la voie de circulation interne appelée "rambla".

Pour l'ASPONA, vu les enjeux forts de nuisances sonores, pollution de l'air, biodiversité (abattage prévu de 27 grands arbres-gîtes d'espèces protégées), ruissellement des eaux de pluie, il est crucial que **cette rambla soit bordée de chaque côté d'une rangée d'arbres de 1ère catégorie** (pins d'Alep, pins parasols, platanes, tilleuls, caroubiers ou autres). Ce doit être **une voie de desserte exceptionnelle (pompiers, bus scolaires) et pas de trafic intense quotidien** de milliers de voitures (accès aux 844 places de parking et aux écoles). Elle doit être recouverte d'un matériau drainant et pas goudronnée.

Si vous partagez notre avis - *Pour le respect des 30% d'espaces verts de pleine terre et pour une vraie rambla ombragée sans circulation routière* - nous vous invitons à contribuer activement à cette enquête publique car nous savons que la pression immobilière et celle du "tout voiture" seront fortes.

Vous pouvez vous rendre à la Mairie de RCM (Villa Lumone) où se trouve un registre, ou envoyer un courriel **jusqu'au 12 novembre** à modificationplu@mairiercm.fr

*Plan local d'urbanisme

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex